

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dandurand présente pro forma au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Ledit bill est lu la première fois.

L'honorable Président fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône, et

Il est lu par l'honorable Président.

Ordonné, que le Sénat prenne en considération les discours de Son Excellence le Gouverneur général mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la table:—

Rapport annuel du ministre de l'Agriculture pour l'exercice clos le 31 mars 1924. (Edition anglaise).

(Documents parlementaires, 1925 No 16).

Rapport du directeur des fermes du Gouvernement pour l'exercice clos le 31 mars 1924.

(Documents parlementaires, 1925, No 37).

Ordres et règlements en conformité de la Loi des insectes destructeurs et de la peste, pour l'exercice clos le 31 mars 1924.

(Documents parlementaires, 1925, No 38).

Ordres et règlements en conformité de la Loi des entrepôts frigorifiques pour l'exercice clos le 31 mars 1924.

(Documents parlementaires, 1925, No 39).

Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries (Marine) pour l'exercice clos le 31 mars 1924.

(Documents parlementaires, 1925, No 28).

Rapport annuel du ministère de l'Immigration et de la Colonisation pour l'exercice clos le 31 mars 1924.

(Documents parlementaires, 1925, No 13).

Rapport du ministère de la Défense nationale (éditions française et anglaise) pour l'exercice clos le 31 mars 1924. Services de la milice et de l'aviation.

(Documents parlementaires, 1925, No 17).

Rapport du ministère de la Défense nationale (éditions anglaise et française) pour l'exercice clos le 31 mars 1924. Service naval.

(Documents parlementaires, 1925, No 17a).